



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : APESIN DAILY 4X5L F/NL
numéro d'identification : 61958

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant R41: Risque de lésions oculaires graves.
Dangereux pour l'environnement R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :



Irritant



Dangereux pour
l'environnement

Phrase(s) R : R41 Risque de lésions oculaires graves.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrase(s) S : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S25 Éviter le contact avec les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver
immédiatement et abondamment avec de l'eau et



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

S35	consulter un spécialiste. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S39	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de biocides

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
alpha-Tridecyl-omega-hydroxy-poly(oxy-1,2-ethanediyl)	24938-91-8	Xn; R22 Xi; R41	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 5 - < 10
Didecylidimonium chloride (INCI)	7173-51-5 230-525-2	C; R34 Xn; R22 N; R50	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400	>= 2,5 - < 5
Isopropyl alcohol (INCI)	67-63-0 200-661-7 01- 2119457558-25	F; R11 Xi; R36 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 2
sodium carbonate	497-19-8 207-838-8 01- 2119485498-19	Xi; R36	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux :

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

préposé à la lutte contre le feu

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Désinfectants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
ISOPROPYL ALCOHOL		TGG 8 hr	200 ppm 500 mg/m ³	2009-06-11	BE OEL
ISOPROPYL ALCOHOL		TGG 15 min	400 ppm 1.000 mg/m ³	2009-06-11	BE OEL

DNEL

propane-2-ol

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 d

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 500 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 d

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 d



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques Valeur: 89 mg/m ³
carbonate de sodium	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux Valeur: 10 mg/m ³
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux Valeur: 10 mg/m ³
PNEC propane-2-ol	: Eau douce Valeur: 2 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 7,9 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,79 mg/kg
	Sol Valeur: 0,405 mg/kg
	intermittent release Valeur: 10 mg/l
	STP Valeur: 10 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : env. 12,0

Point/intervalle de fusion : donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point d'éclair : non applicable

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible

Vitesse de combustion : donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Densité relative : donnée non disponible

Densité : env. 1,018 g/cm³

Hydrosolubilité : soluble



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
réserve alcaline	: 0,5 g/100g
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible
- Information supplémentaire : donnée non disponible
- Composants:**
- DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE :**
- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 238 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401
- Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 3.342 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin
Durée d'exposition: 3 mn
Résultat: irritant
Méthode: OCDE Ligne directrice 404
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: Buehler Test
- Mutagenicité sur les cellules germinales
- Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 471
- : Type: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

Génotoxicité in vivo : Type: test in vivo
Espèce utilisée pour le test: rat Voie d'application: Oral(e)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

ISOPROPYL ALCOHOL :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 5.280 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

DL50 oral rat: 3.570 mg/kg

DL50 oral lapin: 5.030 mg/kg

DL50 oral rat: 5.840 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

DL50 oral rat: 4.570 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat, femelle: 47,5 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

CL50 rat: 72,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 souris: 27,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 rat: 25 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

CL50 rat: 30 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 12.800 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

DL50 dermal lapin: 12.870 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

DL50 dermal lapin: 13.900 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

DL50 dermal lapin: 13.400 mg/kg



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

SODIUM CARBONATE :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 2.800 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 2,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: > 2.000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

DIDCYLDIMONIUM CHLORIDE :

- Toxicité pour le poisson : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,0 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 203
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,19 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,032 mg/l
Durée d'exposition: 34 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,97 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 0,062 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode d'Essai: Immobilisation
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- NOEC (Daphnia magna): 0,01 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode d'Essai: Test de Reproduction
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- CE50 (Daphnia magna): 0,057 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,026 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,053 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 : 11 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode d'Essai: Inhibition de la respiration
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: > 1.000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour les plantes : CE50: 283 - 1.670 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- ISOPROPYL ALCOHOL :**
- Toxicité pour le poisson : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Leuciscus idus(ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
BPL: non
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 13.299 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- CE50 (Daphnia magna): 9.714 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
- CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
BPL: non
- (Daphnie): > 10.000 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- NOEC (Daphnia magna): 30 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
BPL: non



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

- CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l
Durée d'exposition: 5 mn
BPL:
- EC10 (Pseudomonas putida): 5.175 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Méthode: DIN 38412
BPL:
- SODIUM CARBONATE :**
Toxicité pour le poisson : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 200 - 227 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

DIDCYLDIMONIUM CHLORIDE :

- Biodégradabilité : Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Méthode: OECD 301 D

ISOPROPYL ALCOHOL :

- Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 53 %
Durée d'exposition: 5 d

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 10 d
BPL: non

Biodégradation: 99,9 %
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

Demande Chimique en Oxygène : 2,32 g/kg
(DCO)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 0,05

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Tension superficielle : 21,7 mN/m à 20 °C

Répartition entre les
compartiments : Koc: 25, Extrêmement mobile dans les sols
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité
d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très
toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou
le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés
avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà
utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une
entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 3267
IMDG : 3267
IATA : 3267



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
IMDG : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.
IATA : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C7
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instruction d' emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG
Polluant marin : non

IATA
Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC	:	Mise à jour: 2003 Dangereux pour l'environnement	Quantité1 100 t	Quantité2 200 t
----------	---	--	--------------------	--------------------

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 1,8 %
130,21 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 1,8 %
18,32 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Flam. Liq.	Liquides inflammables
R11	Facilement inflammable.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.

Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire



Werner & Mertz
Professional

APESIN DAILY 4X5L F/NL

WM 1109584

Numéro de commande: 1106421

Version 4.1

Date de révision 20.09.2013

Date d'impression 26.07.2014

spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

50000001058